



MAURIENNE GENEALOGIE INFOS

Octobre 1998

n° 16

COTISATION

La carte de sociétaire saison 1998/1999 est à votre disposition. Tarif inchangé soit 50 fr. (gratuité pour les étudiants)

Compte rendu réunion du 5 oct

Gabelles, recensements, listes électorales. La généalogie est une science qui se veut exacte, donc il est nécessaire de surveiller et de compléter les sources de nos recherches. L'État Civil et les Registres Paroissiaux présentent parfois des lacunes (années manquantes, homonymes ...), des erreurs (informations contradictoires ...), des omissions (prénoms sans nom, nom sans prénom...), d'où la nécessité de consulter d'autres actes. Par exemple, les gabelles, les recensements et les listes électorales présentent des avantages: grande rapidité de consultation, d'informations; pas de problèmes de lecture; informations complètes... A la différence de l'État Civil qui a un déroulement continu, ces actes donnent un instantané.

1°) LA GABELLE est un document fiscal (impôt sur le sel sous l'Ancien Régime).

XVI° siècle: les lieux de filiation qu'on peut établir sont difficiles (en résumé)

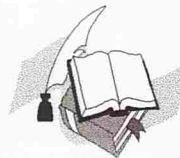
XVII° siècle: « l'arbre » est bien étoffé. Avec des actes notariés associés, on peut faire des liens. L'intérêt : la permanence des patronymes sur la commune, sur une commune voisine. C'est un siècle pauvre en sources démographiques.

XVIII° siècle : séries de gabelles intactes, lisibles. Nous lisons un document photocopié datant de 1759, les gens sont divisés en niveaux de vie (riches, médiocres, pauvres, mendiants). Les foyers sont numérotés dans l'ordre recensé, par hameaux, le nom du chef de famille est cité, accompagné par la composition de la famille, tous les liens de parenté avec le chef de famille sont mentionnés. Le nombre de mineurs apparaît. Il y a aussi la récapitulation du bétail. Sont à noter des lacunes et des imprécisions : noms des domestiques mentionnés ni dans la commune, ni dans leur propre famille, noms des gens absents (migrants temporaires ou définitifs, ou en service dans la paroisse) non inscrits... Ces actes sont consultables aux Archives Départementales dans les séries C 803, C 804, C 805, C 806, sur microfilms ou dans registres. Les listes des communes disponibles à consulter sont à notre disposition.

2° LE RECENSEMENT (Série M) est une opération administrative qui consiste à faire le dénombrement de la population d'un Etat qui apparaît avec la révolution. En Savoie, peu de recensements nominatifs pendant toute la période Sarde, recensement nominatif à partir de 1876. En France, recensement nominatif quinquennaux depuis 1836. Celui de 1851 indique la religion. A partir de 1871, l'âge, la profession, les infirmités sont notés.

3° LISTES ÉLECTORALES (Série L, Série F,S) Les plus anciennes datent de 1793. Elles sont réductives (les étrangers ne sont pas mentionnés) et restrictives (seuls les hommes qui ont la majorité, à partir de 25 ans, sont inscrits)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (suite)



«Le Goitre et le Crétinisme en Maurienne.» Ce thème provocateur peut être étudié dans 4 documents: Deux ont pour auteur Monseigneur Billiet, évêque de Maurienne de 1825 à 1840. Ils ont été publiés dans les Mémoires de l'Académie de Savoie sous le titre: « *recensement des aliénés existants en Savoie en 1850 suivi de tableaux statistiques des inscrits réformés pour goitre en Savoie pendant 6 ans de 1843 à 1848* » 'Aca de Sav 2èS. TII, 1854) et « *Observations sur le recensement des personnes atteintes du goitre et de crétinisme dans les diocèse de Chambéry et Maurienne* » (Acad. Sav., 2è S., T I, 1851). Le troisième article est du père Jean Bellet. Il s'intitule: « *Étude sur le goitre* ». Il a été publié en 1952 dans le Tome X, 2è Partie, p 335, des bulletins de la S.H.A.M Enfin en 1848 était publié le « *Rapport de la commission créé par S.M le roi de Sardaigne pour étudier le crétinisme* ». Dans ce travail d'une très grande précision, des statistiques sont données pour chaque commune. Les malades sont classés selon la gravité de leur pathologie (crétins, goitreux, crétins goitreux) de nombreux renseignements sont donnés sur l'environnement tant familial que social.

Pour vous aider à décrypter les écritures anciennes: le livre « Lire les archives des XVI° et VII° Siècle » au prix de 65 fr.